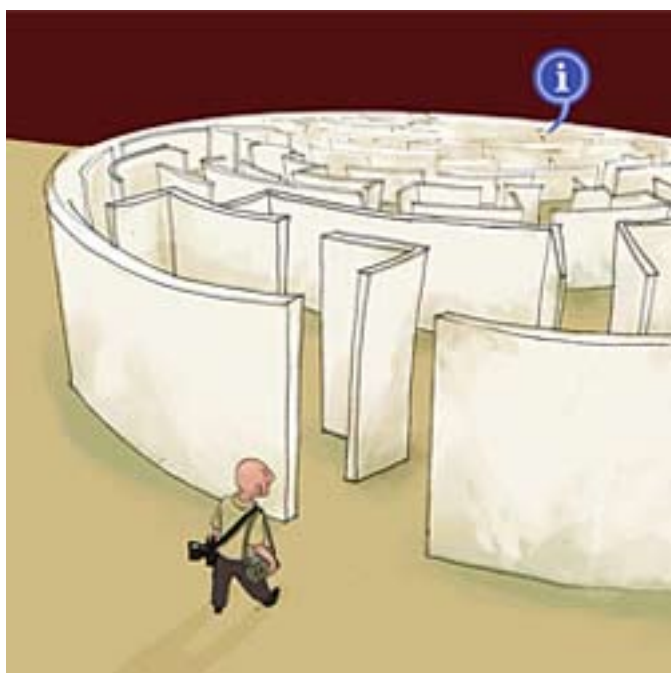




Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

## LES MÉANDRES DES MÉDIAS



© UNESCO/Aleksandar Džoni-Šopov

### Trouvez l'info !

Mais c'est précisément parce qu'ils détiennent un réel pouvoir que les journalistes se font de nombreux ennemis dont certains n'hésitent pas à les tuer pour les faire taire. Les lois internationales ont beau obliger les États à punir ces crimes, la justice s'avère souvent impuissante. Or, quand un journaliste est assassiné, nous sommes tous victimes, explique Toby Mendel, Directeur à d'Article 19, une organisation internationale des droits de l'homme qui défend la liberté d'expression à travers le monde.

Pour illustrer la tragédie de ces meurtres, notre collègue libanais Bassam Mansour dresse dans ce dos-

*Les journalistes peuvent faire évoluer le monde. Pour preuve, cette Mexicaine dont le courage a impressionné les membres du jury du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano 2008 : Lydia Cacho Ribeiro (45 ans). Dans une interview exclusive accordée à notre collègue Lucia Iglesias le jour même de la proclamation du Prix, la lauréate explique comment elle a contribué à l'évolution de la législation relative à la pornographie infantile dans son pays ou à l'abolition de la détention légale des journalistes à la suite d'accusations de diffamation et de calomnie.*

sier le portrait de son célèbre compatriote Gébran Tuéni, assassiné en décembre 2005. Cela faisait 17 ans que ce directeur du journal « An-Nahar » avait créé un supplément dédié aux jeunes qu'il voyait comme un « miroir du quotidien de toute une génération à laquelle personne n'a prêté une oreille attentive ni par le passé ni dans le présent ». Son silence pèse lourdement sur leur avenir.

C'est vers les jeunes que se tourne également la journaliste américaine Susan Moeller, en estimant que la lutte pour la pluralité d'expression commence par l'éducation des étudiants. Il ne suffit pas de leur

► apprendre comment rendre compte des événements et des problèmes du jour. Il faut aussi les sensibiliser à l'importance d'une presse libre et objective, explique la directrice de l'International Center for Media and the Public Agenda.

Mais comment assurer une presse libre et objective quand les journalistes eux-mêmes n'ont pas accès aux informations qui les intéressent et doivent souvent recourir aux rumeurs pour écrire leurs articles ? « À l'exception de l'Afrique du Sud, de l'Angola et de l'Ouganda, l'Afrique est à la traîne dans le mouvement mondial visant à promouvoir les lois sur la liberté d'information qui doivent garantir aux journalistes l'accès à l'information détenue par les autorités publiques », explique le journaliste togolais Gabriel Baglo, directeur du bureau Afrique de la Fédération internationale des journalistes.

Et Paul Taylor d'enchaîner : « On nous a longtemps refusé les listes [qui] montrent notamment qu'au Royaume-Uni, la famille royale et les grands aristocrates figurent parmi les principaux bénéficiaires de



© UNESCO/Yves Bergeret

subventions agricoles européennes. » Qui est « on » ? La Commission européenne affirme que ce sont ses États membres. Cela fait une dizaine d'années que les journalistes, par ailleurs inondés d'informations, se battent pour avoir accès à certains dossiers jugés sensibles par les institutions européennes à Bruxelles, explique ce journaliste de l'agence de presse Reuters.

## Sommaire



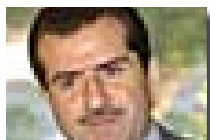
Les méandres  
des médias 1



La visibilité  
internationale  
est un bouclier  
pour les journalistes  
menacés 3



Quand on tire sur un  
journaliste,  
c'est la société  
qui est blessée 7



Gébran Tuéni :  
l'homme qui  
ressemblait  
au tonnerre 9



Liberté d'expression :  
un droit qu'il faut  
enseigner 12



Accès à  
l'information... pour  
les journalistes  
d'abord 15



Halte à  
l'information  
« fast food » 17



Éclairage :  
Koyo, un espace  
de dialogue entre  
deux cultures 19



Hommage :  
Marin Držić,  
le génie ingénu 22



Le mois prochain :  
Hommage à Claude  
Lévi-Strauss 24



Partenaires 24

► Accès à l'information pour tous, mais avant tout pour ceux dont le métier est de la rendre publique – voici ce que réclament les journalistes et experts qui ont contribué à ce dossier consacré à la Journée mondiale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai à Maputo.

Outre la remise du Prix mondial de la liberté de la presse à Lydia Cacho Ribeiro, l'UNESCO a organisé à cette occasion une conférence internationale intitulée « Liberté d'expression, accès à l'information et autonomisation des individus » dans la capitale du Mozambique.

Vers la fin du mois, l'UNESCO marquera également la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai). Le Courrier s'associe à cette célébration en publiant l'article « Koyo, espace de dialogue entre deux cultures ».

Depuis bientôt huit ans, un poète français et six peintres maliens créent, dans ce petit village, des œuvres qui n'appartiennent ni à la culture occidentale ni à la culture dogon, ni à la poésie ni à la peinture... Elles ouvrent un nouvel espace de dialogue et de création.

Enfin, le Courrier raconte l'aventure drôle et triste d'un génie rebelle : le Croate Marin Držić, considéré comme l'un des dramaturges majeurs de la Renaissance. Il est né, il y a 500 ans, à Dubrovnik, joyau de la côte dalmate devenu site du patrimoine mondial. Il est mort en mai 1567, à Venise, sans avoir réussi à convaincre le richissime marchand et homme politique de Florence, qu'était Cosme de Medici, de renverser le Sénat – « ce monstre dément à 20 têtes qui tyrannise le peuple » – de sa ville natale !

Jasmina Šopova

---

## Lydia Cacho Ribeiro : La visibilité internationale est un bouclier pour les journalistes menacés

*« Je crois que le journalisme est une lanterne qui permet à la société d'exercer son droit de savoir et de comprendre ; je crois que les droits de l'homme ne sont pas négociables. Tant que je serai en vie, je continuerai à écrire et ce que j'écrirai me maintiendra en vie ».*

Cette déclaration de foi est prononcée par Lydia Cacho Ribeiro (45 ans), journaliste indépendante et directrice d'un centre d'assistance aux femmes maltraitées à Cancun.

Lauréate du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO–Guillermo Cano 2008, elle répond aux questions de Lucía Iglesias (UNESCO).

**À travers vos livres et des centaines de reportages, vous avez dénoncé la pédophilie, le trafic de**



© José Gallardo / Random House Mondadori

**Lydia Cacho Ribeiro,**  
Prix mondial de la liberté de la presse, 2008.

► **mineurs, la corruption, le crime organisé, la discrimination sexuelle et les violences contre les femmes. Vous l'avez fait malgré les menaces de mort et les tentatives d'assassinat. Vous avez mené des batailles juridiques. Où trouvez-vous cette force qui vous anime ?**

Mon travail de journaliste et mon engagement de citoyenne mexicaine sont intimement liés. Je suis sensible à la défense des droits de l'homme depuis ma très jeune enfance. Ma mère, qui était Française et qui était arrivée très jeune au Mexique, pratiquait depuis toujours un militantisme social qui était enraciné en elle et elle a élevé ses enfants dans cet esprit. J'ai grandi dans une famille où la défense des droits de l'homme était une responsabilité naturelle des citoyens, et non un effort ni un sacrifice.

J'ai animé pendant de nombreuses années une émission dans une radio associative dans l'État de Quintana Roo, où nous abordions continuellement la question des violences contre les femmes. Des femmes venaient parfois au studio à l'improviste, certaines avaient reçu des coups de machette, d'autres nous faisaient part des menaces de mort proférées par

leurs maris. Elles nous demandaient de les aider, mais je ne savais pas quoi faire pour elles. Alors, nous avons décidé de créer un groupe de soutien et, finalement, nous avons pu ouvrir un refuge sous haute protection pour les femmes et les enfants victimes de violences, ainsi qu'un centre d'écoute et d'assistance.

**Comment fonctionne ce centre ?**

Le centre d'aide aux femmes et à leurs enfants de Cancun (CIAM) est une association à but non lucratif financée par des dons. C'est moi qui le dirige, mais je vis de mon travail de journaliste. En revanche, le personnel est salarié. Ce sont des professionnels de la défense des victimes. Le CIAM a été reconnu comme un des meilleurs centres d'aide du Mexique. C'est une organisation avant-gardiste. Nous avons protégé des épouses de trafiquants de drogue, d'hommes politiques, de maçons, de paysans... En d'autres termes, nous accueillons toute femme qui vient frapper à notre porte parce qu'elle est en train de vivre une relation violente.

**Pensez-vous que les choses sont en train de changer ? Est-ce que tout ce travail en vaut la peine ?** ►

#### Itinéraire d'une héroïne

##### Quelques dates

1963 Lydia Cacho Ribeiro naît à Mexico.

2002 Elle obtient le Prix de journalisme de l'État de Quintana Roo.

2003 Publication de *Las Provincias del Alma* (éditions Demac), où elle décrit la discrimination que subissent les femmes porteuses du VIH.

2005 Publication de *Los Demonios del Edén* (éditions Grijalbo Mondadori), réquisitoire contre la mafia de la pédophilie au Mexique.

2006 Publication de *Esta Boca es mía* (éditions Planeta). La même année, elle se voit décerner le Prix Francisco Ojeda du mérite journalistique pour son enquête sur la mort violente de centaines de jeunes femmes à Ciudad Juárez, dans le nord du Mexique, le Prix Don Sergio Méndez Arceo pour la défense des droits de l'homme, le Prix Yo Dona récompensant un travail humanitaire (Espagne) et le Prix Coatlicue-Mujeres en el Arte.

2007 Publication de *Memorias de una Infamia* (éditions Grijalbo Mondadori). Elle obtient le Prix Ginetta Sagan décerné par Amnesty International pour son travail de défense des droits des femmes et des mineurs. Elle reçoit des distinctions des organisations non gouvernementales Human Rights Watch et Oxfam. La chaîne de télédiffusion CNN lui donne le titre de « CNN Heroe » (héroïne CNN).

2008 Elle reçoit le troisième Prix Casa Amèrica Catalunya de la liberté d'expression (Espagne), le Prix de l'Unión de Periodistas de Valencia (Espagne) et le Prix mondial de la liberté de la presse de l'UNESCO.



© Cimag

**Lydia Cacho dans le Club des journalistes de Mexico, sa ville natale.**

► Bien sûr qu'il en vaut la peine. Beaucoup de choses évoluent, des gens sont en prison à cause du livre que j'ai écrit [*Los Demonios del Edén*, paru chez Grijalbo Mondadori en 2005], beaucoup de victimes se sont fait connaître et ont reçu de l'aide. La société a réagi de façon énergique et c'est pour moi un grand honneur. C'est cela, plus que les prix qui peuvent être décernés, qui prouve que notre travail de journalistes remplit sa fonction et qu'il a une utilité.

En outre, à la suite de ma détention et du fait de la réaction des médias et de l'intervention d'importants acteurs sociaux et politiques, le journalisme a été dépénalisé au Mexique. J'avais été mise en prison précisément parce que les journalistes pouvaient être légalement détenus à la suite d'accusations de diffamation et de calomnie. Tout ceci a disparu grâce à mon affaire judiciaire. À présent, de tels faits relèvent des tribunaux civils, comme dans tous les pays plus avancés.

Par ailleurs, la législation relative à la pornographie infantile a considérablement évolué et, surtout, cette question a été médiatisée. Les abus sexuels sur les enfants étaient des sujets tabous au Mexique. Mais, à la suite de mon affaire judiciaire, les forums consacrés à cette question se sont multipliés et des organisations spécialisées ont été créées.

***Avez-vous peur pour votre propre vie ? Avez-vous déjà eu peur à un moment donné de votre carrière ?***

Évidemment que j'ai eu peur quand j'ai été séquestrée fin 2005. J'ai été détenue quelque part entre Cancun et le centre du Mexique et torturée durant vingt heures. Mais avec le temps, on apprend à dominer sa peur. Elle devient un instrument qui nous permet de prendre des décisions et de bâtir certaines stratégies.

Je dois dire aussi qu'après avoir reçu une vingtaine de menaces de mort au téléphone, on apprend à vivre sans en tenir vraiment compte, car ce serait insensé. Il faudrait que je quitte non seulement mon pays, mais peut-être aussi mon métier, et cela, je ne suis pas disposée à le faire.

***Bénéficiez-vous d'une protection spéciale au cours de vos déplacements ?***

Pendant près de trois ans, j'ai eu une escorte de quatre agents fédéraux et je me déplaçais partout en fourgon blindé. Mais en mars 2007, ce fourgon fédéral a été la cible d'un attentat et la police n'a toujours pas enquêté sur cette affaire. Il ne semble donc pas que la sécurité assurée par des agents fédéraux soit vraiment une garantie. Il y a quelques mois, j'ai décidé de renoncer à cette escorte et de me contenter de prendre les précautions d'usage que doit suivre tout reporter dans l'exercice de sa profession, où qu'il soit.

***Mais, dans ces circonstances, pouvez-vous faire votre travail normalement ?***

C'est précisément là que réside le piège des mesures de protection qu'on met à disposition des journalistes. Compte tenu que je mène des enquêtes sur le crime organisé et les droits de l'homme, il est très difficile d'obtenir de certains informateurs qu'ils me parlent, en sachant que nous sommes en permanence escortés.

L'an dernier, quand j'ai commencé à écrire mon livre sur la traite des femmes dans le monde, je me suis sentie privée d'une partie de ma marge de manœuvre car je n'avais pas la liberté de parler avec mes informateurs. Être sous escorte et être journaliste, c'est vraiment comme être emprisonné, c'est comme si vous étiez un délinquant placé sous la protection de policiers sans savoir au juste s'ils veillent sur vous ou s'ils vous surveillent.

► **Qu'est-ce que cela vous fait de recevoir le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO Guillermo Cano ?**

Tout d'abord, je suis très honorée de me voir décerner une telle reconnaissance, alors que, dans le fond, je ne fais qu'exercer un métier que j'aime et que je considère indispensable pour un pays comme le mien. Psychologiquement, il est important pour moi de me sentir accompagnée aujourd'hui, après avoir été détenue et torturée à cause de mon travail et après que ces événements aient mis à la lumière du jour l'ampleur de la corruption dont les journalistes mexicains sont victimes. Rappelons que le Mexique est, après l'Irak, l'un des pays les plus dangereux du monde pour cette profession.

Par ailleurs, il me semble que ce genre de reconnaissance nous donne en quelque sorte une certaine protection, car la visibilité internationale est une sorte de bouclier.

**Sur quel sujet travaillez-vous actuellement ?**

Comme je l'ai dit, je suis en train d'achever la rédaction d'un livre sur les réseaux internationaux de trafic de femmes et de filles. Il s'agit d'une cartographie mondiale faisant apparaître non seulement qui est derrière ces organisations et comment fonctionnent les réseaux qui achètent et vendent des êtres humains, mais également les relations qu'entretiennent de hauts responsables politiques aux plans local et international pour protéger les réseaux qui font ce genre de commerce.

**Quelle est la situation actuelle de la liberté de la presse et de l'information au Mexique ?**

À l'évidence, le journalisme est devenu, ces dernières années, l'un des éléments fondamentaux pour la transformation du Mexique, parce que les processus démocratiques vont forcément de pair avec une plus grande véracité de l'information. Le parti unique qui a gouverné le pays pendant 70 ans contrôlait les médias, aussi bien au plan économique que redac-



© V. Henderson, 2007

**Angelica Cubur, de la radio Ixchel (Guatemala).**

pays de 104 millions d'habitants, dont 30 millions sont sous l'emprise de la pauvreté extrême. C'est un pays où les riches sont plus riches que les Européens et les pauvres, plus pauvres que les Africains. Les journalistes doivent comprendre ces disparités et le risque qu'ils courent en dévoilant les aspects fondamentaux des problèmes nationaux.

**Le 3 mai, l'UNESCO fête la Journée mondiale de la liberté de la presse, en mettant en avant la question de l'accès à l'information. Comment faire pour que les populations aient accès à une information plurielle et indépendante ?**

Les médias électroniques jouent un rôle fondamental. La monopolisation des médias, tant critiquée par la communauté internationale, est un des problèmes majeurs du Mexique d'aujourd'hui. C'est pourquoi le maintien des radios communautaires est vital. Malheureusement, nous entrons actuellement dans une phase de répression à l'encontre de ces radios. Récemment, dans l'État de Oaxaca, deux jeunes filles qui géraient une radio communautaire diffusant des informations dans l'une des langues traditionnelles du Mexique ont été assassinées. Ici, dans l'État de Quintana Roo, où je vis et travaille depuis 22 ans, on parle le maya, mais les informations diffusées dans cette langue sont très rares.

Je pense qu'il faut davantage de radios communautaires et qu'il faut investir dans les médias électroniques, qui sont les plus facilement accessibles à

► « En tant que femmes indigènes, nous avons notre place à la radio. Et cette place, nous ne l'aurons pas dans les radios majeures parce que nous sommes des femmes et que nous sommes discriminées en tant qu'indigènes. En revanche, dans notre radio, nous pouvons nous exprimer, dire ce que nous ressentons, ce que nous pensons... sur nos habits traditionnels, par exemple, ou sur notre langue... » Angelica Cubur, de la radio Ixchel (Guatemala).\*

la population mexicaine, même si la chose la plus importante est d'améliorer nettement les contenus.

\* L'inquiétude de Lydia Cacho Ribeiro quant à l'avenir de la radio communautaire relève d'un problème d'une importance cruciale, non seulement pour ceux qui en sont partie prenante, mais aussi pour les leaders politiques et les universitaires. Selon un rapport de la Banque mondiale (2008), la radio communautaire est un outil vital au développement ; pourtant les lois de réglementation en général ne favorisent pas les stations de radio communautaires à but non lucratif. Cette question a fait l'objet d'une étude, «Sound as a Dollar?: The Privatization of Spectrum Resources and Implications for Non-Profit Community Radio in Guatemala », menée pendant deux ans par Victoria Henderson (Queen's University). Financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, elle devrait être publiée à l'automne 2008.

## Quand on tire sur un journaliste, c'est la société qui est blessée

*Justice a été faite pour moins de 15 % des quelque 500 cas de journalistes tués en raison de leur travail au cours des 15 dernières années. Les États ont pourtant l'obligation de combattre l'impunité de ces crimes, car chaque fois qu'un journaliste est agressé, c'est la démocratie qui est victime.*

Souvenons-nous de l'affaire *Orgür Gundem* contre la Turquie. En mars 2000, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que la Turquie avait entravé la liberté d'expression du quotidien d'Istanbul, *Orgür Gundem*, en s'abstenant de le protéger contre les actes de violence dont il était victime.

Incendie, bombes, voire agressions à main armée, qui ont coûté la vie à sept membres du personnel, l'avaient en effet obligé à fermer ses portes. Plusieurs pétitions appelant les autorités à l'aide étaient restées, pour la plupart, sans réponse. Les autorités avaient mis en place quelques mesures insignifiantes,



© UNESCO/Aleksandar Džoni-Šopov

**Le quatrième pouvoir a beaucoup d'ennemis.**

entamant en même temps de nombreuses poursuites judiciaires contre le quotidien.

Ayant rejeté l'assertion selon laquelle la Turquie se considérait déchargée de l'obligation de protéger le quotidien dans la mesure où celui-ci soutenait des groupes de terroristes, la Cour a stipulé que même si c'était le cas, cela ne justifiait pas le fait d'avoir négligé de prendre des mesures efficaces pour ouvrir une enquête et, le cas échéant, fournir une protection contre des actes illégaux empreints de violence.

## ► La censure par le meurtre

Les agressions de journalistes sont malheureusement monnaie courante. Selon la Fédération internationale des journalistes, 177 professionnels des médias ont été tués en 2007. Pendant la guerre d'Irak, en particulier, un nombre sans précédent de journalistes a été assassiné ou attaqué.

Certes, un journaliste peut être assassiné par son conjoint, mourir dans un accident de voiture ou être la victime d'une fusillade aveugle. Mais la plupart du temps, les accidents dont les journalistes sont victimes ne sont pas dus au hasard. Du fait de leur profession, ils mettent leur vie en péril quand ils font des reportages sur des guerres, des mouvements sociaux ou des catastrophes naturelles. Mais plus alarmants encore sont les cas où ils sont pris pour cible à cause de ce qu'ils écrivent.

Les médias étant reconnus comme le quatrième pouvoir, les gardiens de l'intérêt social et l'une des clés de la démocratie, les journalistes se font souvent des ennemis, dont bon nombre occupent des postes de responsabilité. Parmi ces derniers, certains sont dénués de scrupules, voire impliqués dans des activités criminelles. Dans certains cas, ces ennemis n'hésitent pas à menacer les journalistes qui les ont dénoncés, ou même à perpétrer des actes de violence qui peuvent aller jusqu'au meurtre.

De telles agressions constituent des crimes odieux qui ne touchent pas seulement leur cible mais la profession dans son ensemble. Il suffit d'un seul exemple de graves représailles pour faire comprendre à tous les journalistes qu'il est dangereux de dénoncer certaines affaires, qu'il s'agisse d'un crime, de l'incompétence d'un haut fonctionnaire, de corruption ou de quelque autre abus. C'est ce qu'on appelle « la censure par le meurtre ».

## Rechercher et recevoir l'information est un droit

La plupart des crimes perpétrés contre les journalistes sont particulièrement préoccupants dans la mesure où ils représentent non seulement un crime contre l'individu, mais contre la société dans son ensemble. Nous comptons tous sur les médias comme



© New York Times

**La journaliste libanaise May Chidiac, sur sa chaise roulante, à la suite de son attentat en septembre 2005.**

première source d'information, nous permettant non seulement de suivre l'actualité étrangère, nationale ou locale, mais aussi d'exercer notre droit de vote, par exemple, ou de garantir l'utilisation correcte des ressources publiques, ou encore de traduire en justice les responsables de certains méfaits. Dans la mesure où les agressions commises sur des journalistes limitent le pouvoir qu'ont les médias de nous fournir de telles informations, elles représentent une menace pour la démocratie. En tant que telles, elles constituent des crimes à l'encontre de chacun de nous.

Les lois internationales sur les droits de l'homme reconnaissent cette dimension du droit à la liberté d'expression. Bien que nous considérions ce droit comme une protection du droit de parole, du droit de diffuser des informations et des idées, il a une double nature : il protège également le droit de ceux qui reçoivent ces informations. Aussi, les garanties internationales ne se réfèrent pas uniquement au droit de diffusion mais également à celui de « rechercher et recevoir » des informations et des idées.

De plus, les lois internationales vont au-delà de l'interdiction faite aux États d'interférer avec la liberté de parole et les invite à garantir la liberté d'expression. Les cours internationales ont déterminé que les États sont tenus de faire un effort particulier





© Droits réservés

**La justice a condamné moins de 15 % des cas de journalistes tués en raison de leur travail, au cours de ces quinze dernières années.**

pour empêcher les agressions sur les journalistes, enquêter sur celles-ci et traduire les coupables en justice. Si l'État est directement impliqué dans ces agressions, quand elles ont été perpétrées par des hauts fonctionnaires, il est obligé d'indemniser les victimes.

Malheureusement l'expérience montre qu'un grand nombre d'États ne sont pas à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe : celle de combattre l'impunité des criminels qui s'en prennent à la vie des journalistes. Selon le Comité pour la protection des journalistes, au cours des quinze dernières années, moins de 15 % des quelque 500 meurtres de journalistes perpétrés en raison de leurs activités professionnelles ont été condamnés par la justice.

*Toby Mendel,  
Directeur du Programme juridique d'Article 19*

## Gébran Tuéni : l'homme qui ressemblait au tonnerre

*« En tant que journaliste, je veux écrire la vérité. Et en tant que député, je veux dire la vérité », déclarait, en juillet 2005, le Libanais Gébran Tuéni à notre collègue Bassam Mansour. Ce dernier brosse, ici, le portrait de son compatriote qui se passionnait pour les jeux électroniques en même temps qu'il s'intéressait aux affaires les plus périlleuses qui lui coûtèrent la vie en décembre de la même année.*

Le journaliste libanais Gébran Tuéni, directeur général du quotidien beyrouthin « An-Nahar », fut assassiné le 12 décembre 2005. En condamnant ce crime, le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, déclara : « La presse a perdu un de ses grands défenseurs. La mort de Gébran Tuéni est une terrible perte, non seulement pour sa famille, ses amis et ses collègues, mais pour la liberté d'expression et la liberté de la presse au Moyen-Orient. »

« J'ai moins peur pour moi que pour ceux que j'aime. » C'est en ces termes que Gébran Tuéni répondit



© An-Nahar, Beirut

**Gébran Tuéni dans la salle de presse de « An-Nahar ».**

### Note intime

Né le 15 septembre 1957, Gébran Tuéni était le fils de Ghassan Tuéni, doyen de la presse libanaise, et de la grande poétesse libanaise Nadia Tuéni. Son grand-père paternel, Gébran Tuéni, fut le fondateur, en 1933, du journal « An-Nahar ». Son grand-père maternel, Mohamed Ali Hamadé, était diplomate et écrivain. Le petit-fils aimait à répéter qu'il était à moitié musulman, à moitié chrétien, dans un pays où l'appartenance religieuse l'emporte parfois sur l'appartenance nationale.

Il n'avait que sept ans lorsqu'il perdit sa sœur aînée, Nayla, dont il se sentait très proche. Ses parents lui cachèrent la vérité. On lui dit que Nayla était partie en voyage... Ce drame plana pour toujours au-dessus de la famille, déchirant le cœur de Nadia, qui dédia à sa fille son recueil de poèmes « Liban : 20 poèmes pour un amour », paru en 1979. Quand naquit la fille aînée de Gébran, il n'hésita pas à lui donner le prénom de la sœur disparue. Cependant, les souffrances ne s'estompèrent pas : à cette souffrance tacite vint s'ajouter la longue maladie de Nadia.

« Nous ne sentions jamais la faiblesse ni la peur en sa présence », racontait Gébran, et d'ajouter, dans une interview accordée à Marlène Khalifé : « Elle faisait face à la maladie avec beaucoup de courage, de dignité et d'ouverture d'esprit. Jusqu'à la fin, son sourire rayonnait à travers la maison... ». En 1983, Nadia Tuéni quittait ce monde, laissant derrière elle deux fils, Gébran et son frère cadet Makram, qui, à son tour, nous quitta avant l'heure dans un accident de voiture à Paris. C'était en 1987, il avait 21 ans.

B.M.



© An-Nahar, Beirut

**Manifestation à l'occasion de l'assassinat de Samir Kassir.**

- à Marlène Khalifé, quand elle lui demanda de réagir aux menaces de mort qu'il avait reçues en raison de ses prises de position et opinions politiques qu'il exprimait dans son journal et autres tribunes médiatiques et politiques. Gébran Tuéni prononça cette phrase peu de temps avant ce matin de décembre, lorsque sa voiture fut la cible d'un attentat dans la région de Mkallès, alors qu'il se dirigeait de son domicile situé à Beit Meri (Mont Liban), vers son bureau au siège du journal à Beyrouth, Place des Martyres.

Son journal publia l'interview le lendemain de sa mort.

L'explosion qui secoua la capitale libanaise et ses environs fut si violente, qu'il ne resta plus que des débris de son corps, et de ceux de Nicolas El Falouti et André Mourad, dispersés ça et là dans les jardins à proximité de la scène du crime. Ce crime mit brutalement fin à une vie tonitruante, pleine d'énergie et d'espoir pour l'avenir. Gébran Tuéni avait 48 ans. Sa vie durant, il n'eut de cesse de résister tant aux drames personnels – notamment les morts prématurées de sa sœur Nayla et de son frère Makram – qu'à la tragédie nationale qui frappait tout un pays : la guerre libanaise qui éclata le 13 avril 1975, broyant tout sur son passage, particulièrement les jeunes générations, prises dans son engrenage.

Les épreuves qu'il traversa et qui devinrent en quelque sorte une partie intégrante de sa personnalité n'ébranlèrent jamais l'espoir de Gébran de construire un pays sur les principes de liberté, diversité et égalité, avec comme pierre angulaire la liberté d'expression et la liberté de la presse.

### À l'écoute du brouhaha des diverses voix

L'hebdomadaire « An-Nahar arabe et international » qu'il fonda à Paris en 1977, avec des journalistes de sa génération, se distin-

guait par la diversité des opinions, parfois contradictoires, qu'il publiait. Car pour Gébran Tuéni, la liberté d'expression ne signifiait pas défendre une



© An-Nahar, Beirut

**Gébran Tuéni vérifie l'impression du journal.**

► idée, mais adopter un point de vue, en admettant les désaccords avec d'autres points de vue sur le même sujet.

Sur le plan politique, Gébran Tuéni se lia à des personnalités connues pour leur courage, qui n'hésitaient pas à franchir les lignes rouges : feu le président Béchir Gemayel, le général Michel Aoun (une complicité qui fut à l'origine de son exil parisien entre 1990 et 1993), ou feu le Premier ministre Rafic Hariri. Après l'assassinat de ce dernier, le 14 février 2005, Gébran Tuéni fut appelé à jouer un rôle important dans « la révolution du Cèdre » ou « la révolution de l'indépendance », qui le porta au siège de député de la ville de Beyrouth au Parlement libanais. La carrière politique ne l'empêcha pas, cependant, de poursuivre son travail de directeur général du quotidien « An-Nahar ». Il estimait que sa fonction de député était complémentaire à celle de journaliste.

Lors d'une visite que j'effectuai, en juillet 2005, au siège de son journal en compagnie de mes collègues de l'UNESCO, j'évoquai une possible contradiction entre ces deux activités : « Pas du tout », rétorqua-t-il. « Il n'y a aucune contradiction... En tant que journaliste, je veux écrire la vérité. Et en tant que député, je veux dire la vérité. » C'était une réponse authentique, empreinte de l'innocence et de la candeur qui caractérisaient cet homme. Confronté à

un monde déchiré entre le bien et le mal, l'amour et la haine, la beauté et la laideur, il se plaisait à l'imaginer libéré des manœuvres et machinations politiques. Et, surtout, il refusait, de s'incliner devant la loi du plus fort ou de baisser les bras face à la « real politique ».

Avec cette même fougue propre à la jeunesse qui refuse de rentrer dans le moule malgré la fuite du temps, il créa en 1993, à son retour de l'exil, un supplément ayant pour titre « An-Nahar de la jeunesse ». Dans son éditorial, il annonçait que cette publication hebdomadaire était « une tribune libre destinée aux plumes libres et jeunes », qu'il était temps que celles-ci « s'expriment ouvertement – y compris avec les égarements propres aux jeunes – sur tout ce qui préoccupe la jeunesse ! » Il déclara également que le supplément se voulait « le miroir du quotidien de toute une génération à laquelle personne n'a prêté une oreille attentive ni par le passé ni dans le présent ».

En 1990, Gébran Tuéni devint un membre actif de l'Association mondiale des journaux (AMJ) et conseiller pour les affaires du Moyen-Orient auprès du président de l'AMJ. Il était, en outre, membre du Fonds de soutien à la liberté de la presse créé en 1994 par la même association. Après son assassinat, cette dernière lança le « Prix international Gébran Tuéni pour la liberté de la presse », récompense annuelle décernée pour la première fois en 2006. À cette occasion, le directeur général de l'AMJ, Timothy Balding, déclara



© An-Nahar, Beirut

**De jeunes lycéennes visitent le bureau de Gébran Tuéni.**

► à Roula Beydoun dans une interview publiée le 13 décembre 2006 à l'« An-Nahar » : « Nous avons éprouvé le besoin de maintenir vivant l'esprit de Gébran Tuéni, vu en particulier le rôle énergique qu'il a exercé dans l'ensemble de nos activités, consistant à favoriser la liberté de la presse pendant vingt ans.t »

## Personne ne meurt avant son heure

Même dans les moments les plus difficiles, Gébran sut garder son esprit d'enfant. Il jouait tout en travaillant. Cet homme, qui s'intéressait aux affaires les plus périlleuses, savait préserver sa part juvénile et portait sur le monde un regard ébloui et heureux à la fois, triomphant d'une montagne de souffrances. Il se passionnait pour les jeux électroniques et les courses automobiles. Il se plaisait aussi à lire les thèmes astraux. Il était du signe de la vierge. « Personne ne meurt avant son heure », avait-il déclaré en 2005. Au mois de juin de cette année-là, disparaissait son confrère et collègue d'« An-Nahar », le journaliste Samir Kassir. Il périt dans un attentat à la voiture

piégée près de son domicile, alors qu'il se dirigeait vers son lieu de travail. Peu après, en septembre, une explosion similaire faillit emporter la journaliste May Chidiac, lauréate du Prix UNESCO/Guillermo Cano pour la liberté de la presse en 2006. Elle fut sauvée par miracle bien qu'ayant perdu une jambe et un bras. Le pays tout entier était plongé dans la peur des bombes qui explosaient de partout.

Le 11 décembre 2005, au soir, Gébran Tuéni rentrait à Beyrouth, faisant fi des conseils de rester à l'étranger. Au lendemain de son retour, sa voiture explosait. Son père, Ghassan Tuéni, qui perdait son troisième enfant, était d'autant plus abattu qu'il ne pouvait même pas, selon ses propres propos, poser un baiser sur la joue de son fils avant son inhumation.

Tel fut l'itinéraire de Gébran Tuéni, qui ressemblait à ces hommes que sa mère, la grande poétesse libanaise Nadia Tuéni, a décrit dans ces vers :  
« Dans nos montagnes il y a des hommes,  
Qui ressemblent au tonnerre,  
Et savent que le monde est  
gros comme une pomme... »

Bassam Mansour (UNESCO)

# Liberté d'expression : un droit qu'il faut enseigner

*Jamais les médias n'ont joué un rôle aussi vital pour la société civile, et pourtant, la liberté d'expression cède partout du terrain. Or, il ne peut y avoir de société libre, ouverte et juste sans la pluralité d'expression. Pour remédier à cette situation, il faut commencer par apprendre aux étudiants en journalisme à développer l'esprit critique.*

Le monde entier se prépare à assister aux Jeux Olympiques de 2008, dont le coup d'envoi sera donné le 8 août à Beijing au cours de la traditionnelle cérémonie d'ouverture. On attend 80 000 personnes au Stade national, et quatre milliards d'autres spectateurs auront les yeux fixés sur la télévision ou l'internet.



© David Wise

« Une presse libre ne sert pas seulement par temps de crise politique. »

Depuis plusieurs mois déjà, les médias se font l'écho de controverses sur le parcours de la flamme à travers le monde, sur le déplacement éventuel des épreuves de natation et de gymnastique pour qu'elles



© Maurice Albrecht

« Apprendre à repérer ce qui n'est pas dit et ce qui n'est pas montré. » t

- coïncident avec le début de soirée des chaînes américaines... Et les protestations contre le déferlement de violence au Tibet et la situation des droits de l'homme en Chine menacent de troubler la fête.

Les Jeux, aussi bien que les polémiques qu'ils suscitent, seront couverts par les médias mondiaux, qui seront lus, écoutés, regardés par un public international. Mais que comprendra ce public ? Comment les performances, et les problématiques, seront-elles décryptées par la population de la planète ?

## Quel rôle pour les enseignants de journalisme ?

C'est pour répondre à ce genre de questions que 50 étudiants et une douzaine d'enseignants de 14 universités des cinq continents se sont réunis l'été dernier à Salzbourg (Autriche). L'un des professeurs invités venait de Chine. Dès le début de cette session internationale de trois semaines, il a fait part de ses inquiétudes. Car si son école délivre une excellente formation journalistique, c'est en pure perte : les diplômés ne trouvent pas de travail. Pourquoi en effet les médias paieraient-ils des reporters et des rédacteurs quand ils peuvent faire appel gratuitement à des stagiaires ? En outre, a-t-il expliqué, la presse chinoise est dominée par les tabloïds, qui ne brillent pas, on le sait, par la qualité de leurs informations, ni par leur exactitude ou leur objectivité. Commérages et pages people sont le lot quotidien des médias chinois, sur papier comme en ligne.

Comment, en tant qu'enseignant, pouvait-il remédier à cette situation ?

Les trois semaines de réflexion proposées par l'Académie de Salzbourg sur les médias et le changement mondial, au cours desquelles les participants ont préparé un cours d'initiation à la maîtrise des médias destiné aux étudiants du monde entier, ont apporté à cet enseignant une nouvelle idée de son rôle qui ne consiste pas seulement à enseigner à ses élèves comment rendre compte des événements et des problèmes du jour, mais aussi à les sensibiliser à l'importance d'une presse libre et objective. Car tant qu'on n'aura pas appris au public que l'accès à l'information est une condition nécessaire à l'exercice de la citoyenneté, il n'exigera pas un journalisme de qualité.

Jamais les médias n'ont joué un rôle aussi vital pour la société civile et pourtant la liberté d'expression cède partout du terrain. L'attention s'est à tel point fixée sur la gestion des nouvelles technologies, l'interrogation sur la viabilité des modèles économiques, l'adaptation aux fluctuations spectaculaires de l'audience et la condamnation d'une soif apparemment insatiable de presse à scandales, qu'on en a négligé d'autres questions essentielles.

Pendant ce temps, les défenseurs de la liberté de la presse font les comptes : violations de la liberté de parole, journalistes pris pour cible, fermeture des médias établis comme des supports virtuels, marginalisation des voix des minorités. Les atteintes à la liberté d'expression et à la liberté de la presse ont pris de telles proportions partout dans le monde qu'elles ne peuvent plus être ignorées.

## Une question de vie ou de mort

Selon l'Association mondiale des journaux, basée à Paris, 95 journalistes ont été tués l'an dernier : 44 rien qu'en Irak, 8 en Somalie, 6 au Sri Lanka et 5 au Pakistan. Ils s'ajoutent aux 110 journalistes abattus en 2006, dont des voix aussi importantes que celles de la journaliste d'investigation russe Anna Politkovskaïa. Lorsque le président Pervez Musharraf a suspendu la constitution du Pakistan, en novembre dernier, plusieurs chaînes de télévision ont été fermées, la retransmission des programmes étrangers



© E. Boy

**« Jamais les médias n'ont joué un rôle aussi vital pour la société civile. »**

- câblés interdite et les bulletins d'information frappés de censure. Des journalistes étaient condamnés à de lourdes amendes ou à l'interdiction d'émettre, les peines encourues pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement. Par ailleurs, dans le monde occidental, la France, par exemple, doit gérer la situation des enfants et des petits-enfants des immigrés d'Afrique du Nord qui ont été marginalisés – y compris par les médias, sauf quand ils manifestent – voire diabolisés par des descriptions stéréotypées renforçant une image négative qui ne correspond pas à la réalité. Les journalistes ne devraient pas avoir à courir de tels risques pour pouvoir prendre publiquement la parole. Une presse libre ne sert pas seulement par temps de crise politique. Des médias qui permettent aux voix les plus diverses de se faire entendre et aux

idées les plus variées d'être débattues sont indispensables au respect et au bon fonctionnement des institutions. Ils sont tout aussi importants pour la croissance économique, la transparence et la responsabilisation des entreprises. La liberté d'expression est précieuse comme l'air qu'on respire, elle est une question de vie ou de mort. Pour vivre heureux, et en sécurité, le public doit être conscient du caractère fondamental de son droit à la liberté d'expression.

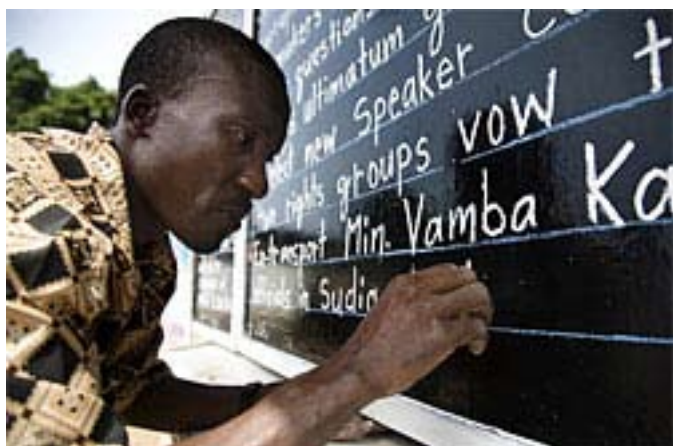
Comment faire progresser cette cause ? En enseignant, en présentant aux étudiants des études de cas et en leur offrant des outils qui permettent d'avoir du recul sur la tendance des médias à privilégier le sensationnalisme ou à courtiser les jeunes générations. Il faut faire comprendre aux futurs journalistes que sans la pluralité d'expression, sans cette capacité des médias à représenter l'ensemble des opinions, il ne peut y avoir de société libre, ouverte et juste. Lorsqu'on n'a pas accès à toutes les voix, lorsque rien ne protège cette pluralité, seules nous parviennent les plus puissantes. Enseigner à tous les étudiants à apprécier ce qu'ils lisent, entendent et voient, leur apprendre à repérer ce qui ne leur est pas dit et ce qui ne leur est pas montré est crucial pour l'exercice de leurs droits de citoyens et pour l'égalité des chances.

Le 8 août, lorsque débiteront les JO, les spectateurs, dans leur grande majorité, trouveront tout naturel de pouvoir assister à cette grande confrontation d'athlètes du monde entier. Ne faudrait-il pas que cette diversité qui caractérise les JO soit reflétée par une diversité des expressions dans les médias ? Ne faudrait-il pas que le public comprenne qu'accéder à une telle diversité n'est pas seulement un droit mais une nécessité ?

*Susan Moeller,  
directrice de l'International Center for Media  
and the Public Agenda (États-Unis)*



# Accès à l'information...



© Christopher Herwig

Journal public écrit à la main dans la rue principale de Monrovia (Liberia).

En 1995, le groupe de presse sénégalais Sud Communication a été poursuivi par La Compagnie sucrière du Sénégal et condamné à une amende de 500 000 000 francs CFA (763 000 euros) pour avoir publié des informations sur la fraude fiscale dont la compagnie se serait rendue coupable. La cour n'a pas tenu compte de la véracité réelle ou supposée de l'information, la question ayant plutôt été de savoir comment l'information avait filtré, par la faute de qui et comment le journaliste s'était trouvé en possession du document en question.

L'exemple est ancien, mais il a le mérite d'être emblématique. Dans la plupart des pays africains, publier ou citer des documents administratifs, c'est courir le risque d'être poursuivi en justice, pour le journaliste, et s'exposer à de graves ennuis, pour le fonctionnaire qui en a permis la consultation. En pareils cas, le juge ne se préoccupe pas de savoir si le document est véridique ou non.

© UNESCO

**La pluralité des médias est une condition sine qua non de la démocratie.**



## pour les journalistes d'abord

*Au cours des deux dernières décennies, le cadre juridique des médias a évolué en Afrique. Parallèlement, les médias indépendants et communautaires se sont développés. Toutefois, la plupart des gouvernements africains ont mis en œuvre diverses tactiques visant à entraver la liberté de la presse.*

L'accès à l'information relevant du domaine public demeure un défi pour les journalistes en activité, de sorte que ces derniers se fondent souvent sur les rumeurs pour rédiger leurs articles.

Or, le droit à l'investigation et à la diffusion libre et sans entrave de l'information constitue l'un des fondements du journalisme de qualité. De même que l'accès des communautés locales à l'information garantit la hausse des budgets consacrés au logement, à la santé, à l'éducation et au développement, facilite la lutte contre la corruption, atténue la pauvreté et permet la participation démocratique. La bonne gouvernance repose sur les principes de transparence. Cependant, cet objectif ne peut être atteint tant que des informations aussi essentielles à l'intérêt public resteront le monopole des gouvernements.

## Tactiques pour entraver les lois

L'article 9 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples garantit la liberté d'expression en tant que droit humain



© Pal Skeggs

**Manifestation, en mai 2006,  
devant le Syndicat des journalistes au Caire (Égypte).**

- ▶ fondamental (droit de rechercher, recevoir et transmettre des informations et des idées) en plus du « droit à la vie ». Tous les pays d'Afrique ont signé et ratifié cette Charte, s'engageant ainsi à faire respecter ses principes et la majorité des gouvernements l'ont intégrée à leurs constitutions.

En réponse aux nombreuses plaintes des organisations de médias du continent africain relatives aux « failles » de la Charte, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a adopté en 2002 la Déclaration de principe sur la liberté d'expression en Afrique, qui reconnaît que la « liberté d'expression est un droit humain inaliénable et une composante essentielle de la démocratie ».

Cependant, la Déclaration, au même titre que la Charte, ne constitue pas une obligation légale pour les États Membres et n'a pas abouti comme on l'escomptait à la suppression de l'ensemble des lois iniques qui régissent les médias sur le continent africain. Les organisations de médias du continent africain préconisent donc actuellement l'adoption d'un Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, destiné à imposer une obligation juridique à tous les États.

Malgré cette évolution, de nombreux gouvernements africains adoptent des mesures draconiennes en vue d'intimider la presse : redevances exorbitantes pour les groupes de presse, immatriculation des journalistes, lois odieuses relatives à la calomnie et la diffamation, prélèvement de lourdes taxes d'importation sur les équipements liés aux médias, arrestations arbitraires, attentats et emprisonnements de journalistes.

## Une nouvelle coalition

L'année dernière, quelques semaines avant de quitter le pouvoir, le président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, avait refusé d'approuver le projet de loi de liberté de l'information, voté par le parlement le 21 février, après huit ans de démarches administratives. Ce projet de loi est actuellement soumis à l'étude du nouveau gouvernement du président Umaru Yar'Adua.

À l'exception de l'Afrique du Sud, de l'Angola et de l'Ouganda, l'Afrique est à la traîne dans le mouvement mondial visant à promouvoir les lois sur la liberté d'information qui doivent garantir aux journalistes l'accès à l'information détenue par les autorités publiques. Depuis une dizaine d'années environ, des coalitions luttent, sans succès, au Nigeria, au Ghana, au Kenya, en Sierra Leone, en Tanzanie et en Zambie, pour que les projets de lois sur la liberté d'information soient adoptés.

C'est pourquoi, en septembre 2006, des organisations de médias et de la société civile africaines se sont réunies à Lagos afin de discuter des moyens de lutter pour le droit d'accès à l'information détenue par les autorités publiques et, en particulier, de partager leurs expériences en matière de défense de ces droits et des stratégies visant à faire progresser la ratification des lois qui les garantissent. Cette réunion a donné naissance à une coalition et a abouti à la création de l'Africa Freedom of Information Centre basé à Lagos (Nigeria).

Il a pour vocation de servir de centre d'échange de données et de permettre à la société civile, de participer à la gouvernance et de se transformer ainsi en véritable force politique.

*Gabriel Baglo,  
journaliste togolais, directeur du bureau Afrique  
de la Fédération internationale des journalistes (FIJ).*



# Halte à l'information « fast food »

*Il a fallu une dizaine d'années de campagnes pour que les institutions européennes à Bruxelles commencent à rendre publics certains dossiers. Les journalistes réclament l'accès aux projets de la Commission européenne avant qu'ils ne soient adoptés, afin de permettre d'ouvrir des débats publics en amont.*

*Paul Taylor, spécialiste des affaires européennes à Reuters (Bruxelles), répond aux questions de Jasmina Šopova.*

## **Quels sont les problèmes d'accès à l'information en Europe ?**

D'un côté, les journalistes qui couvrent les institutions européennes sont débordés d'informations et doivent faire le tri, car certaines sont d'une valeur douteuse. D'un autre côté, ils rencontrent des difficultés pour accéder aux informations qui leur semblent importantes.

Par exemple, un litige est en cours entre la Commission européenne et l'Association de la presse internationale qui représente les journalistes en poste à Bruxelles. Cette dernière exige l'accès à certains dossiers sur la concurrence, estimant que les documents que la Commission européenne soumet à la Cour européenne de justice pour justifier ses décisions en matière de fusion et d'acquisition de sociétés devraient être publics. Selon la Commission, ces documents contiennent des informations confidentielles ou commercialement sensibles et elle refuse de les rendre accessibles. Le premier jugement de la cour de première instance a donné raison à la Commission, avec quelques exceptions. Maintenant le dossier est en appel.

Autre exemple : on nous a longtemps refusé les listes des bénéficiaires des subventions de la politique agricole commune. Celles-ci montrent notamment qu'au Royaume-Uni, la famille royale et les grands aristocrates figurent parmi les principaux bénéficiaires de subventions agricoles européennes – ce qui amuse toujours la presse.

## **Qui est « on » ?**

C'est ça la question, justement. La Commission affirme que ce sont les États membres. Mais quoi qu'il en soit, on s'oriente vers une publication



© Commission européenne

## **L'Europe n'est pas unie sur le plan des normes concernant l'accès à l'information.**

généralisée de ces informations-là. Il a fallu une dizaine d'années de campagne pour arriver à ce résultat.

Une autre controverse concerne le rôle des conseillers industriels de la Commission. La difficulté était de savoir quel conseiller siégeait où, pour pouvoir vérifier s'il n'y avait pas conflit d'intérêt, si un conseiller attiré d'un commissaire n'était pas le propriétaire d'une entreprise qui avait un intérêt commercial dans cette législation – ce qui, forcément, était parfois le cas. Là aussi, la Commission, après avoir fait obstruction dans un premier temps, a fini par accepter de publier les listes. C'est en cours actuellement.

Personnellement, je n'ai pas le sentiment qu'on nous cache tout. Il y a des journalistes qui ont ce parti pris-là.

## **Dans quelle mesure, un texte qui est encore au stade de projet doit être rendu public ?**

En tant représentant d'agence, je n'ai pas d'avis. En tant que journaliste, j'aimerais avoir un maximum

► d'informations. Je pense qu'il est légitime qu'il y ait débat public en amont. Les industries, ONG et autres acteurs de différents domaines – changement climatique, biocarburants, réglementation des marchés financiers ou des transports – ont tous des bureaux ou emploient des lobbies à Bruxelles pour essayer d'influencer ce processus en amont, avant la publication des propositions de la Commission.

Je ne cache pas que j'obtiens parfois des projets de législation non pas de mes sources à la Commission, mais plutôt d'une ONG ou d'un lobby industriel.

Mais je comprends que ça ne soit pas le rôle de la Commission de diffuser des projets avant qu'ils ne soient adoptés.

***C'est dire que l'accès à l'information n'est pas une chose acquise en Europe ?***

Il y a des traditions extraordinairement diverses au sein de l'Europe, celle des 27, mais aussi celle des 15. Les pays nordiques, par exemple, sont beaucoup plus ouverts que des pays du sud, la France et l'Italie, par exemple, où l'information est souvent retenue, ou encore le Royaume-Uni, où un porte-parole vous donnera le versant public de la position de son pays dans une négociation et pas le contenu réel de la négociation, ni la position des autres pays.

À Bruxelles, si un journaliste veut savoir ce qui se passe au Conseil des ministres, il s'oriente très souvent vers les représentations des pays nordiques, où, grâce à une tradition du droit à l'information, on peut obtenir une vision d'ensemble.

***L'absence d'une pratique uniforme à l'intérieur des 15 ou des 27 ne facilite pas la tâche de l'Union européenne quand elle veut imposer des normes aux pays candidats. Qu'est-ce qu'elle va dire aux Turcs, par exemple : vous devez agir comme les Danois ou vous devez agir comme les Italiens ?***

En Europe, la question de l'accès à l'information ne relève pas, à ma connaissance, du droit européen, sauf en ce qui concerne les institutions.



© UNESCO/Aleksandar Džoni-Šopov

**Sous le sceau du secret.**

***Quelles sont les plus grandes menaces sur la presse en Occident ?***

La dégradation de la qualité de la presse. La paresse des journalistes et des lecteurs ou téléspectateurs qui demandent de l'instantané. C'est ce que l'économiste et politicien français Jacques Delors appelle, non sans raison, de l'« information fast-food ». Au cours de mes 30 années de métier, j'ai été témoin de la peopolisation de la presse écrite : la place

de l'information internationale et même nationale sur des sujets importants a fondu en faveur de l'espace consacré au « life style », au sport, au people et à ce phénomène que je déteste – n'y voyez aucun snobisme – qu'on appelle l'information de proximité.

La perte de l'indépendance est une autre réelle menace. Une presse libre a besoin de moyens qui soient indépendants des gouvernements et indépendants des grands intérêts économiques. Or, le nombre de lecteur achetant la presse de qualité diminue. Hier [17 avril 2008], le « New York Times » a annoncé un déficit. En France, « Le Monde » a récemment annoncé



© Flickr

**La célèbre actrice chinoise Maggie Cheung se tourne vers un autre objectif.**

► un déficit et des suppressions d'emplois. La publicité et les revenus publicitaires se déplacent vers le net et s'éloignent de la presse écrite classique.

Alors, il existe des agences qui survivent grâce à une grande subvention publique, par exemple, avec le risque que cela peut constituer pour leur indépendance.

De toute façon, les médias courent toujours des risques qui ne proviennent pas uniquement des États,

mais aussi des propriétaires d'entreprises. C'est pourquoi il y a constamment des tentatives de créer des instruments, comme les clauses de conscience, appelés à protéger l'indépendance des rédactions et des journalistes, le droit étant différent selon les pays.

Mais, il ne faut pas oublier qu'il y a dans le monde beaucoup de pays où les médias ont tellement d'autres problèmes écrasants, qu'ils ne seraient que trop heureux d'avoir ces problèmes-là.

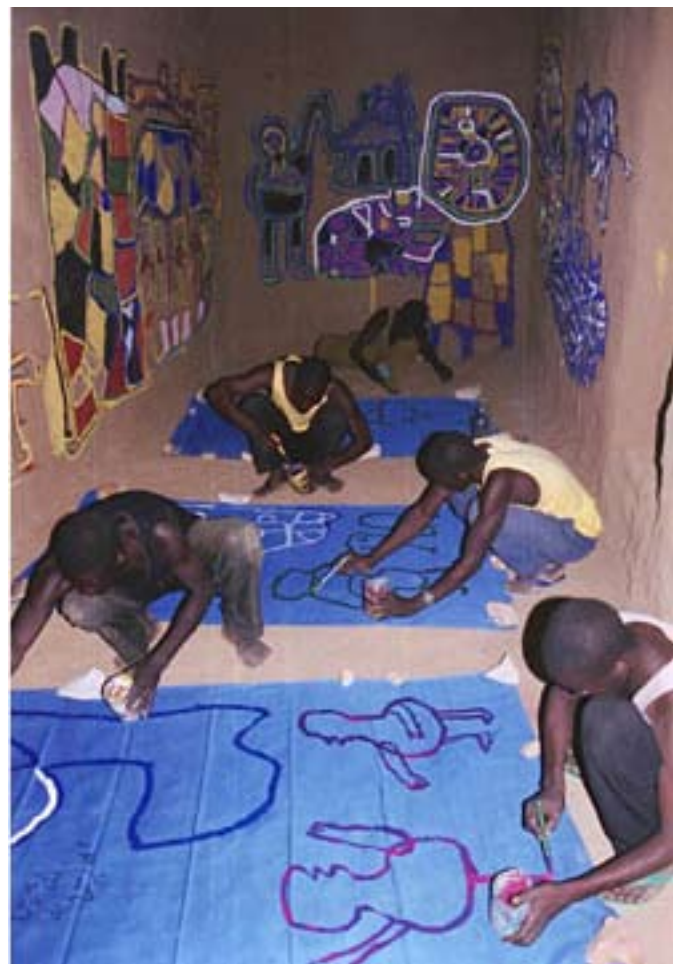
## Éclairage

# Koyo, un espace de dialogue entre deux cultures

*Sur un tissu étalé au sol, un poète peint les lettres de son poème en français. Il le traduit oralement en toro tégu pour les six villageois dogon de Koyo, au nord du Mali, avec lesquels il travaille. Aussitôt ces derniers tracent leurs signes graphiques sur le même tissu. Ainsi le poète et les peintres répondent, chacun à sa façon, à l'esprit du lieu. L'œuvre qui en naît n'appartient ni à la culture française ni à la culture dogon – elle ouvre un nouvel espace de dialogue et de création.*

*Depuis bientôt huit ans, le Français Yves Bergeret et les Maliens Hamidou Guindo, Alguima Guindo, Belco Guindo, Yacouba Tamboura, Dembo Guindo et Hama Alabouri Guindo travaillent ensemble chaque année.*

*Une expérience unique de dialogue entre deux cultures et deux formes d'art, qui transforme l'espace en parole, le lieu en poème. Mais qui a donné aussi lieu à la création d'une école et de musées d'un type tout à fait nouveau.*



© UNESCO/Yves Bergeret

Création d'un triptyque bleu dans la Maison des peintres, juillet 2007.



© UNESCO/Yves Bergeret

### Les peintres et le poète devant une exposition à ciel ouvert à Koyo.

Depuis bientôt huit ans, le Français Yves Bergeret et les Maliens Hamidou Guindo, Alguima Guindo, Belco Guindo, Yacouba Tamboura, Dembo Guindo et Hama Alabouri Guindo travaillent ensemble chaque année.

Une expérience unique de dialogue entre deux cultures et deux formes d'art, qui transforme l'espace en parole, le lieu en poème. Mais qui a donné aussi lieu à la création d'une école et de musées d'un type tout à fait nouveau.

L'été 2000 je suis arrivé seul au village de Koyo, en haut d'une montagne au nord du Mali, à 1 000 kilomètres de Bamako. On n'y accède qu'à pied, et même avec un peu d'escalade. À peu près cinq cents habitants. Maisons de terre et de pierre dans les roches orange : matériellement très pauvres. Or, ici, la montagne, simple et épique, de toute beauté, parle. Poète, je lis l'espace, qui est parole de l'Autre, et lui réponds : j'ai donc écrit sur ce village, percevant qu'on n'y vit qu'en écoutant l'intelligence de ces lieux minéraux dressés au bord du désert.

J'y suis souvent revenu. J'ai appris qu'il est dogon, sans écriture ; le plus actif de l'ethnie dogon la plus orientale, il est le seul à rester encore en haut d'une montagne. Dans la plaine dominant des nomades peuls et touaregs. Là-haut, à Koyo, j'ai peu à peu connu six cultivateurs peignant au mur, dans leurs maisons : Hamidou Guindo, Alguima Guindo, Belco

Guindo, Yacouba Tamboura, Dembo Guindo et Hama Alabouri Guindo.

Quand j'ai fait leur connaissance, ils figuraient sur leurs murs de larges damiers en ocre, noir et blanc, dotés de quelques signes graphiques – gestes étranges et profonds pour dire leur espace minéral. Cet espace, ils y vivent en cultivant presque à mains nues, de manière méticuleuse, en petites terrasses qu'ils bâtissent auprès de vasques d'eau entre les rochers du plateau sommital. Dans ces vasques résident la parole des ancêtres et, pendant la saison des pluies, l'eau salvatrice.

Accepté par le village, j'ai proposé lors de mon troisième séjour à ces peintres que nous créions ensemble les poèmes-peintures du lieu, sur des tissus grands au moins comme des draps ou des nattes : j'avais déjà pratiqué cette démarche de création en dialogue en Haïti avec des peintres charpentiers et au Sénégal avec des peintres de pirogue.

## Un dialogue de création

Nous avons procédé pas à pas. J'ai peu à peu appris la langue du village, le toro tégou. Peu à peu le chef coutumier, les anciens et les peintres m'ont fait connaître les lieux, même reculés, voire secrets, de leur montagne. Ils m'ont fait connaître certains rites pour approcher ces lieux. Ils m'ont transmis certains récits mythiques et les noms et pouvoirs de certains ancêtres : oui, à l'issue de mon vingtième séjour de travail, je peux dire que leur lieu de vie est l'espace de l'intelligence, du savoir initiatique et d'une forme d'éthique vigilante. L'espace est parole en acte. Le lieu est poème. Certaines femmes âgées du village, dans une cérémonie nocturne périodique, chantent et dansent pour toute la communauté les rappels et les réactivations de la parole fondatrice.

Nous procédons maintenant de la sorte : les peintres ont entre trente et cinquante ans ; je suis de peu leur aîné. Faisant fonction de chef coutumier Alabouri Guindo, du même âge que moi, nous accompagnons toujours. Nous marchons d'abord longuement dans la montagne, à la rencontre du visible et de l'invisible. Puis les peintres tirent de notre journée de marche le sujet sur lequel nous allons travailler ensemble ; sur

- ▶ le tissu étalé dehors au sol, je peins les lettres du poème que je crée ; avec la participation du chef du village, je traduis ce poème ; aussitôt les peintres tracent leurs signes graphiques sur le même tissu ; puis, selon leur propre expression, ils « me lisent ce qu'ils ont écrit » et me disent de le noter.

Voici notre dialogue de création : un poète qui lit l'espace et des cultivateurs animistes inventant des signes graphiques pour le dire aussi, parallèlement.

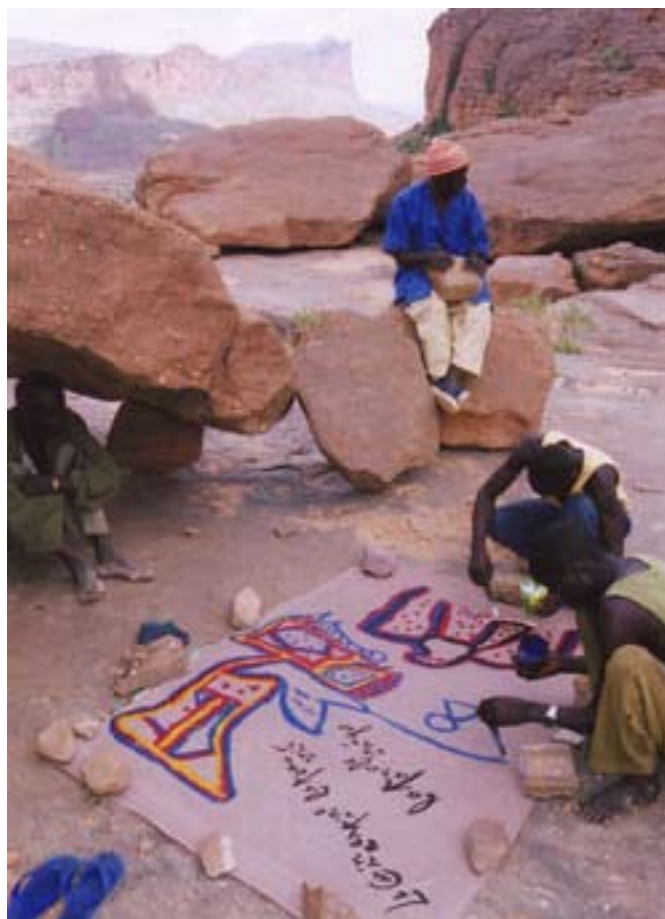
Dans l'œuvre, la pensée de chacun a toute sa place : chacun écrit dans sa pratique graphique : l'œuvre est tierce, jamais exclusivement dans leur monde ou le mien. D'une modernité puissante. Ensemble nous portons extrême attention à la beauté humaine et sacrée du lieu : et, ce qui revient dans cette montagne presque à la même chose, nous portons aussi extrême attention à l'éthique de la parole et de l'écoute : nous créons une œuvre qui rend visibles et transmet un patrimoine oral ainsi fortement réactivé et une parole poétique agissante.

Dans la même démarche nous créons aussi nos poèmes-peintures sur des pierres que nous levons et laissons sur place, à la garde du village, des ancêtres et des esprits.

## Un village qui accueille en gardant des distances

La location des œuvres sur tissu (et quelques-unes sur papier) à des lieux d'exposition (comme le Museo nazionale Pigorini, à Rome, par exemple), finance leur production et le projet de développement défini par le village. En 2000 le village peinait à survivre en haut de sa montagne ; la désertification et la pauvreté poussaient à descendre dans la plaine et sans doute à s'y acculturer. Mais notre dialogue de création a à la fois réactivé le patrimoine et a permis la mise en place de retenues d'eau, d'un agent de santé, d'une école fréquentée par une cinquantaine d'élèves dans une classe unique, etc.

En 2006 nous avons bâti un peu à l'écart du village une « Maison des Peintres » : car des visiteurs et des touristes commencent à se présenter. Cette Maison non habitée parvient à canaliser avec fertilité et vigilance les curiosités.



© UNESCO/Yves Bergeret

**Le poète et les peintres répondent avec leur propre voix à l'esprit du lieu.**

Fierté de tout le village, ses murs intérieurs portent les signes vastes et complexes des peintres, mes compagnons de création, et disent dans une modernité plastique très dynamique la pensée et la beauté profondes du lieu. Ces dernières sont dynamisées par la rencontre du patrimoine oral avec le poète qui écrit ; toutes les peintures parlent de la fécondité et de la pérennité de la parole.

En 2007, avec une dynamique de création et de transmission très active, les peintres et moi avons ouvert cinq nouvelles « Maisons des Peintres » dans la plaine au bas de la montagne : ainsi le village accueille, mais en gardant des distances.

*Yves Bergeret, poète français  
Avec cet article, le Courrier de l'UNESCO  
s'associe à la célébration de la Journée mondiale de la  
diversité culturelle pour le dialogue  
et le développement (21 mai).*

Hommage

## Marin Držić, le génie ingénu

*Considéré comme l'un des dramaturges majeurs de la Renaissance, le Croate Marin Držić (1508-1567) voyait la Méditerranée comme un théâtre où le masque rieur de la comédie se transforme vite en grimace cynique et abominable.*

*Raillé par ses contemporains, admiré par ses compatriotes d'aujourd'hui, il aura été l'un des auteurs les plus marquants de sa région et de son temps, injustement méconnu sur la scène internationale.*

*À l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, auquel l'UNESCO est associée, le **Courrier** raconte en bref l'aventure drôle et triste de ce rebelle.*

Marin Držić n'a écrit que durant dix ans et nous a laissé dix pièces, toutes en langue croate. Seules quelques lettres et attestations de nature administrative nous sont parvenues de la période d'avant 1549, année de la parution de sa première pièce, « Tìrena » [Tyrène]. Il a la quarantaine passée quand il commence à écrire.



© Droits réservés

Scène de « **Dundo Maroje** », la pièce la plus célèbre de Marin Držić.



© Droits réservés

Médaille « **Marin Držić** ».

Comme beaucoup d'écrivains de talent sans le sou, Marin Držić s'évertue à plaire au public. Il écrit dans un style léger, sans pompe, et dans le respect des règles des genres littéraires qu'il pratique.

Tout ce qui sort de sa plume est nouveau, original, moderne – trop sans doute, car il reste incompris et raillé de ses compatriotes. Il est sans doute le seul écrivain qui a entretenu des relations aussi ambivalentes avec la cité État de Dubrovnik, qui est l'une des plus florissantes de cette époque sur la côte méditerranéenne, mais dont l'influence demeure marginale. Cette « Athènes slave », entourée de voisins puissants, la Turquie et l'Italie, a su néanmoins, grâce à la diplomatie habile, quoique pas toujours morale, de son administration, garder pendant des siècles son indépendance.

Au fil du temps, ses farces frivoles gagnent en complexité, mettant en relief la dimension tragique de ses personnages. Le vieillard naïf, par exemple, victime, dans les premières pièces, de toutes sortes d'intrigues, se transforme en victime de ses propres illusions, pour ne pas dire en alter ego de l'auteur. ►



© UNESCO/Ariane Bailey

« Pred dvorom », une des places de Dubrovnik où se déroule le festival annuel de théâtre.

## ► Le célèbre mal-aimé

En critiquant la société dans laquelle il vit, il souhaite l'améliorer, éveiller les esprits, attirer l'attention sur certains dysfonctionnements politiques. Mais quand elle se sent visée, la petite bourgeoisie ne pardonne pas ! Sans cesse raillé, voire injustement accusé de plagiat, Držić ne se laisse pas impressionner. Et ses réponses au vitriol ne font qu'accroître l'antipathie à son égard.

Depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, Marin Držić est un classique en Croatie. On le considère comme un écrivain plein de talent mais aussi de faiblesses sur le plan humain, un être opprimé par le quotidien morose de la petite société dont il est issu, incapable d'y trouver sa place, l'abandonnant sans cesse et y revenant, victime de son propre génie, mais aussi de la jalousie des autres, ne sachant pas garder la langue dans sa poche.

À l'époque de la Yougoslavie de Tito, il est hissé au sommet du panthéon culturel et historique, incarnant l'une de ces figures de proue qui doivent contribuer à forger une identité culturelle yougoslave. Sa maladresse politique avec les Medici – nous y reviendrons – est alors interprétée comme un acte révolutionnaire. Il ne se passe pas une édition du fameux festival de théâtre de Dubrovnik, sans qu'une de ses pièces ne soit représentée devant un public d'élite,

semblable, quoique plus nombreux, à celui qu'il visait de son vivant.

## La grande illusion

Né dans une famille de commerçants ayant perdu ses titres de noblesse en raison de la trahison d'un ancêtre éloigné, Marin Držić est voué à une carrière cléricale. Mais à l'âge de 30 ans, il vit encore chez ses parents et à leurs frais, jusqu'à leur faillite totale. Cette déchéance aura radicalement changé, jusqu'à la fin de ses jours, son regard sur les privilèges de la haute société qu'il convoite et décrie en même temps.

Le Sénat de Dubrovnik ayant par la suite financé ses études de droit en Italie, il mène la belle vie à Sienne, fréquentant la noblesse et exerçant pendant un moment les fonctions de recteur de l'Université. Revenu à Dubrovnik, il se met au service d'un comte et aventurier autrichien et l'accompagne lors de ses voyages à Vienne et à Istanbul, avant de regagner sa ville, pour écrire des pièces (la plus célèbre étant « Dundo Maroje »), se produire sur scène, accomplir de menus travaux pour l'administration de la cité et dilapider le petit patrimoine dont il dispose.

Trois ans après sa dernière pièce, « Hekuba » [Hécube], en 1562, fatigué et déçu, il quitte Dubrovnik, y oubliant ses dettes, et s'installe à Venise. Par chance, l'abbé sait jouer de l'orgue, ce qui lui permet de survivre, mais la rancune le ronge.

Il part à Florence et envoie quatre lettres à Cosme de Medici, l'incitant à renverser le Sénat de Dubrovnik, « ce monstre dément à vingt têtes qui tyrannise le peuple » et à y instaurer un pouvoir juste. D'une grande qualité littéraire, ces lettres sont politiquement ridicules. « Nous n'avons rien à craindre » dit-il au grand duc florentin, oubliant qu'il est dans l'intérêt des grandes puissances de l'époque que Dubrovnik garde son statut inchangé et que le fait que le pouvoir y soit juste ou non leur importe peu.

Cosme, a-t-il lu ces lettres ? Nul ne le sait. Toujours est-il que Marin attend en vain ses réponses avant de revenir bredouille à Venise où il meurt.

*Ines Sabalić,  
journaliste croate*

Le mois prochain

## Hommage à Claude Lévi-Strauss

*Claude Lévi-Strauss célèbre cette année son centième anniversaire. À cette occasion, le Courrier de l'UNESCO lui rend hommage.*

*Dans le prochain numéro, vous trouverez une sélection de ses articles parus dans notre magazine depuis le début des années 1950, des documents inédits, ainsi que des photos et croquis que l'éminent anthropologue français a réalisés dans les années 1930.*

*Vous pourrez également écouter sa lecture de « Race et culture » à l'UNESCO en 1971. Cet enregistrement sera rendu public pour la première fois. Le Courrier vous proposera aussi de voir son intervention à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de notre Organisation, en 2005.*



© UNESCO/Michel Ravassard

Claude Lévi-Strauss à l'UNESCO, en 2005.

## Partenaires

*La liberté de la presse et la liberté d'information sont les principes qui fondent la bonne gouvernance, le développement et la paix. À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'UNESCO rend hommage au courage et au professionnalisme des nombreux journalistes tués ou blessés dans l'exercice de leur métier.*



©UNESCO/M.Ravassard

Le globe spirituel, R. Rauschenberg.

Quelques partenaires de l'UNESCO :

« ARTICLE 19 » (<http://www.article19.org/work/regions/africa/french.html>) est une organisation internationale des droits de l'homme qui défend la liberté d'expression à travers le monde. Le programme Afrique d'ARTICLE 19 est l'un des plus anciens de l'organisation.

ARTICLE 19 collabore avec plus de 80 partenaires à travers le monde qui travaillent dans des domaines tels que : droits de l'homme, liberté d'expression, démocratisation, médias, femmes, santé et environnement.

Article 19 de la Déclaration des droits de l'homme : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

**IFEX** (<http://www.ifex.org/fr>)

Ce réseau international d'échanges et de la liberté d'expression compte plus de 81 organisations membres dans 55 pays, ainsi que 17 000 abonnés.





© Article 19

- Encourageant la collecte, la production et la distribution d'informations sur des questions relatives à la liberté de la presse, il a considérablement augmenté

les échanges d'informations entre les pays en développement.

## AMJ ([http://www.wan-press.org/article.php3?id\\_article=391](http://www.wan-press.org/article.php3?id_article=391))

Créée en 1948, l'Association mondiale des journaux (AMJ) regroupe 77 associations nationales d'éditeurs de journaux, des directeurs individuels dans 102 pays, 12 agences de presse nationales et internationales, une fondation pour les médias et 11 associations régionales de presse. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale, à but non lucratif.

L'association représente au total plus de 18 000 publications sur les cinq continents. Elle a le statut d'organisation représentative de la presse à l'UNESCO, aux Nations-Unies et au Conseil de l'Europe.



*Le Courrier de l'UNESCO* est publié par L'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.  
7, place de Fontenoy – 75352 Paris 07 SP, France

**Renseignements** par courriel : [courier.unesco@unesco.org](mailto:courier.unesco@unesco.org)

**Directeur de la publication** : Saturnino Muñoz Gómez

**Éditeur pour le français** : Agnès Bardon

**Éditeur pour l'espagnol** : Lucía Iglesias Kuntz

**Éditeur pour le russe** : Katerina Markelova

**Photos et rubriques** : Fiona Ryan

**Plateforme web** : Stephen Roberts, Fabienne Kouadio, Chakir Piro

**Rédacteur en chef** : Jasmina Šopova

**Éditeur pour l'anglais** : Ariane Bailey

**Éditeur pour l'arabe** : Bassam Mansour

**Éditeur pour le chinois** : Weiny Cauhape

**Maquette** : Marie Moncet

Les articles et photos sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduit du Courrier de l'UNESCO », en précisant la date.

Les articles expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'UNESCO.

Les frontières sur les cartes n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'UNESCO ou les Nations Unies, de même que les dénominations de pays ou de territoires mentionnés.

ISSN 1993-8616